



Votre mairie vous informe...

JUIN 2017

Commune de Raedersheim -1 rue de la gare 68190 RAEDERSHEIM – 03 89 48 11 37 courriel : accueil.raedersheim@orange.fr Web : www.raedersheim.fr
Directeur de publication : Jean-Marie REYMANN

INFORMATION MAIRIE

Du **10 juillet 2017** au **25 août 2017**, les horaires du secrétariat de Mairie seront :

Les lundis de **10 h à 12 h** et de **15 h à 18 h 00**.

Les mercredis et vendredis de **10 h à 12 h** et de **15 h à 16 h 30**.

Les mardis et jeudis de **15 h à 16 h 30**.

REGLES DE CIVISME - Animaux domestiques

Il arrive de voir des maîtres laisser leur animal à quatre pattes gambader librement durant la promenade. Afin de prévenir toute réaction inopinée, il est préférable de tenir les animaux de compagnie en laisse.

Être confronté à une morsure, une agression ou tout autre problème causé par un chien peut générer un sentiment de peur chez les autres promeneurs voire un traumatisme.

Je rappelle aussi que tout propriétaire d'animal est responsable des blessures (morsures, griffures...) que ce dernier peut causer à un tiers ainsi que des dommages matériels occasionnés (vêtements déchirés, dégâts dans le jardin...). Il en va de la bonne règle du vivre ensemble.

La Commune lance aussi régulièrement un appel au civisme aux personnes qui ne ramassent pas les déjections laissées par leurs animaux sur la voie publique. Je rappelle qu'un arrêté municipal interdit les déjections animales sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants.

En cas de non-respect, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes allant de 38 € à 450 €.

Il est rappelé que des sachets sont disponibles gratuitement en mairie.

MAISONS FLEURIES

En vue de la désignation des lauréats des « Maisons Fleuries » pour l'année 2017, la commission de l'environnement sillonnera les rues de la commune le vendredi 21 juillet et le lundi 24 juillet à partir de 17h.

Les lauréats seront départagés en trois catégories : Maison / Maison et Jardin / Jardin paysager.

La commission, pour faire son choix, tiendra compte des critères suivants : ampleur du fleurissement, aspect général et environnemental, diversité, choix et harmonie des végétaux, entretien et propreté.

Il serait souhaitable que les abords des propriétés soient nettoyés.

COMMUNIQUÉ « OPÉRATION GÉRANIUMS »

En 2017, la municipalité a décidé de ne pas reconduire l'opération géraniums. La réalité financière nous contraint à réévaluer nos pratiques, et la commission environnement travaille actuellement à l'élaboration d'un règlement pour le concours des maisons fleuries, qui a pour objectif de valoriser davantage les lauréats. Nous avons déjà commencé ce travail par le passé avec l'attribution d'un sac de terreau à chaque lauréat d'un prix d'encouragement.

UNE VOIRIE POUR TOUS

Voitures, cyclistes et piétons cohabitent dans un espace commun : **la rue**. Leur responsabilité pour assurer une fluidité et une aisance de passage y est partagée.

Le partage de cet espace public doit être la priorité de tous : tantôt conducteurs, puis cyclistes puis piétons, chaque habitant est concerné.... Aussi, nous constatons que le stationnement de voitures prend une place importante dans l'occupation de la rue et contraint les piétons à se mettre en danger ou masque la visibilité aux intersections.

Pourtant nombreux sont les véhicules stationnés dans la rue dont les propriétaires ont un espace de stationnement sur leur propriété mais qui ne l'utilise pas.

J'invite chacun d'entre vous au civisme et au partage et demande aux conducteurs de bien vouloir privilégier les espaces privés de stationnement et dans le cas contraire de s'assurer que leur voiture n'est pas une gêne pour la circulation et le cheminement des piétons.

Je rappelle aussi que le régime de la priorité à droite s'applique à toutes les voies communales dans le village.

RATTRAPAGE BIODÉCHETS

Le vendredi 14 juillet 2017 étant férié, nous vous informons que le ramassage des biodéchets se fera le **samedi 15 juillet 2017** (les bacs devront être déposés la veille au soir).

PERMIS DE CONDUIRE – DÉMARCHES EN LIGNE

Le Ministère de l'Intérieur s'est engagé dans une réforme d'ampleur du service public dont l'objectif est de simplifier les démarches quotidiennes des citoyens. Vous n'aurez plus à vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture notamment pour les demandes concernant le permis de conduire, et pourrez le faire directement en ligne, grâce à des télé-procédures. Si tel est le cas, nous vous invitons à vous connecter sur www.raedersheim.fr rubrique : démarches & services / liens utiles / Permis de conduire en ligne → <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

23EME TOUR DU PIÉMONT HAUT-RHINOIS- RESTRICTION DE CIRCULATION

La MJC de BUHL organise le « 23^{ème} Tour du Piémont Haut-Rhinois », le samedi 1^{er} juillet 2017. Cette étape reliera Guebwiller à Feldkirch, avec un circuit à parcourir 6 fois entre Merxheim, Ungersheim, Feldkirch et Raedersheim.

Afin d'assurer la sécurité des coureurs, les rues de Feldkirch, d'Ungersheim et de Merxheim seront fermées à la circulation dans le sens contraire de la course entre 15 h et 18 h. Il sera néanmoins possible de circuler dans le sens de la course (sens Feldkirch → Merxheim) au gré des passages des coureurs (fermetures ponctuelles au passage de la voiture ouvreuse).

FÊTE TRICOLEURE

A festive poster for the 'Fête Tricolore de Raedersheim' held on Saturday, July 15, 2017, at the polyvalent hall parking. The poster features a light blue background with several red, white, and blue balloons at the top. The title 'Fête Tricolore de Raedersheim' is written in a large, stylized font, with 'Fête Tricolore' in blue and 'de Raedersheim' in white. Below the title, the date 'SAMEDI 15 JUILLET 2017' is printed in red, followed by the location 'SUR LE PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE' in red. The bottom section of the poster is divided into two columns. The left column lists the schedule of events: 14h00 Tournoi de pétanque, 14h30 Kermesse pour les enfants, 19h30 Service repas, 22h00 Retraite aux flambeaux avec la fanfare, and 23h30 FEU D'ARTIFICE. The right column is titled 'REPAS' and lists the menu options: 'SANGLIER à la broche, crudités, pain' for 10 € on reservation or 12 € on place, and a 'Formule enfant saucisse / frites' for 5 €.

**Fête Tricolore
de Raedersheim**
SAMEDI 15 JUILLET 2017
SUR LE PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE

14h00	Tournoi de pétanque	REPAS
14h30	Kermesse pour les enfants	SANGLIER à la broche, crudités, pain
19h30	Service repas	10 € sur réservation
22h00	Retraite aux flambeaux avec la fanfare	12 € sur place
23h30	FEU D'ARTIFICE	Formule enfant saucisse / frites 5€

RÉSERVATION DE REPAS -15 JUILLET 2017

(à retourner à la mairie de Raedersheim avant le 13 juillet accompagné du règlement)

Nom : Prénom :

Nombre de formule SANGLIER : x 10 € =€

Nombre de formule enfant : x 5 € =€

Total : € réglé en ☐ chèque (à l'ordre de l'ASCL) ☐ espèces

Dès réception du paiement, des tickets repas (à présenter le soir du service) vous seront adressés.